

# L'État bâtisseur : valorisation des dossiers de plans de l'ancien Service des bâtiments de l'État de Vaud

Autor(en): **Contesse, Éloi / Robbiani, Tamara**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Monuments vaudois**

Band (Jahr): **9 (2019)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1053317>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'État bâtisseur

Valorisation des dossiers de plans de l'ancien

Service des bâtiments de l'État de Vaud

---

Éloi Contesse & Tamara Robbiani

Quand on écrit « archives de l'architecture », on pense aussitôt à « archives des bureaux d'architectes ». Or, la grande majorité des documents concernant l'architecture qui sont et seront conservés dans des centres d'archives provient du secteur public. Ce sont les archives de l'État comme régulateur du domaine de la construction (dossiers de mises à l'enquête, autorisation de construire) et de l'État constructeur et propriétaire de bâtiments. Bien entendu, le geste architectural, iconique, n'y est que peu représenté, mais ces archives offrent une couverture très large de ce qui est construit sur un territoire donné. Paradoxalement par contre, ces documents de provenance publique sont peu traités dans la littérature consacrée aux archives de l'architecture<sup>1</sup>.

Pour pallier partiellement cette lacune, notre article souhaite présenter deux fonds majeurs de plans issus de l'activité de l'ancien bureau cantonal des constructions de l'État de Vaud : celui du secteur des hospices cantonaux (SB 233) et celui, plus général, des bâtiments de l'État (SB 285). Les deux ensembles constituent un volume d'un peu plus de 15 500 dessins d'architecture<sup>2</sup>, datés entre la naissance du canton et la fin du XX<sup>e</sup> siècle, versés entre 2014 et 2017 par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL) – depuis janvier 2019, Direction générale des immeubles et du Patrimoine (DGIP) – aux Archives cantonales vaudaises (ACV)<sup>3</sup>.

Il s'agit aussi d'une belle occasion pour présenter les problèmes très concrets liés à la gestion et à la valorisation de ces fonds de plans. Il est en effet probable que les chercheurs ignorent une partie au moins des événements qui ont jalonné la constitution de ces fonds d'archives.

En première partie de notre article, nous attirons donc l'attention sur les points principaux liés à ce dernier thème.

En seconde partie, nous présentons les contenus des deux fonds de plans susmentionnés après avoir posé, de manière préliminaire, le contexte précis dans lesquels ils ont été produits.

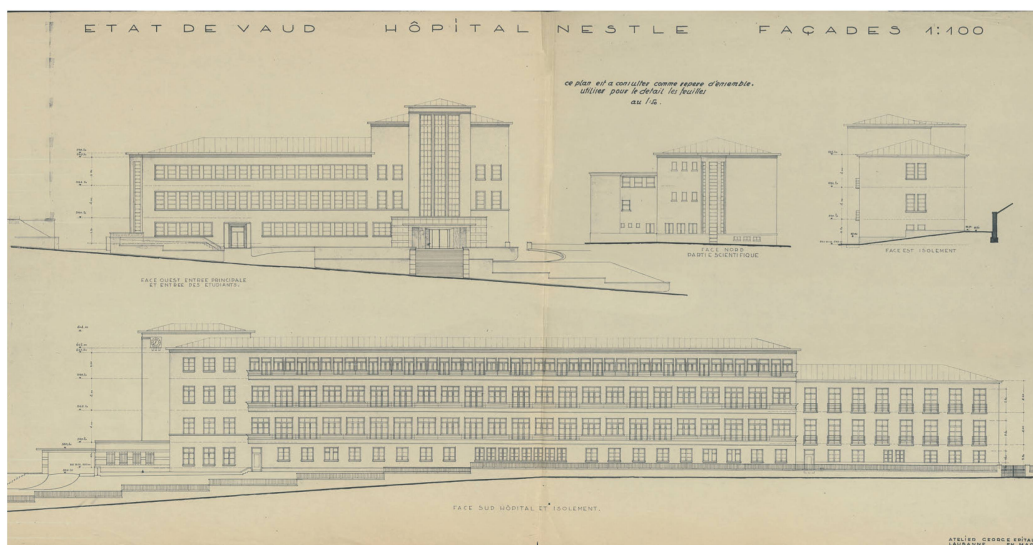
## RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES AUTOUR DE LA CONSTITUTION DES ARCHIVES DE L'ARCHITECTURE

### CONTEXTES DE PRODUCTION ET TYPOLOGIE DES DOCUMENTS

Un document d'archives a, par définition, un lien étroit avec son contexte de production. Comme l'objet archéologique, les archives perdent une part importante de leur valeur si leur contexte n'a pas été enregistré.

Très concrètement, ce contexte détermine quels documents seront créés, lesquels d'entre eux seront sélectionnés pour être conservés, ainsi que dans quelle institution ils pourront être consultés.

C'est une évidence de dire qu'il y a de nombreux intervenants dans un projet de construction. Du maître d'ouvrage aux sous-traitants, tous produisent leurs propres archives, sans oublier bien sûr les autorités de régulation (l'État et les communes dans le canton de Vaud). Les archives produites par chacun de ces acteurs vont suivre un cycle de vie qui leur est propre, et connaître des sorts divers. Les archives des propriétaires, des maîtres d'œuvres et des sous-traitants



1 Georges Épitaux,  
Hôpital Nestlé, façades,  
mars 1931 (ACV,  
SB 233/132.16557/3A).

vont disparaître dans leur grande majorité<sup>4</sup>. Les autorités régulatrices versent quant à elles une sélection de leur production documentaire dans un centre d'archives publiques chargé de sa conservation à long terme.

La notion même d'original va changer suivant le producteur des archives. Le propriétaire et l'autorité régulatrice reçoivent une copie des plans. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les procédés évoluent rapidement, mais on peut citer les plans bleus (ou cyanotypes), les héliographies et les contrecalques (fig. 1)<sup>5</sup>. Toutefois, dans les dossiers du propriétaire et de l'autorité de surveillance qui a présidé à la mise à l'enquête, ces copies deviennent des originaux. Leur relation vis-à-vis des autres documents du même dossier, les informations de contexte indiquées sur la chemise du dossier ou dans la base de données, leur donnent une signification et une valeur différentes que celle du dessin original dans les archives du mandataire.

Ces différences entre les archives des divers partenaires d'un projet de construction expliquent également, en partie au moins, le moindre intérêt pour les archives des autorités régulatrices. Un dossier administratif contenant des mauvaises copies de plans paraîtra sans aucun doute moins intéressant que le dossier de l'architecte, en principe plus fourni et qui permet de suivre ses idées dans la phase d'élaboration du projet. De plus, les archives d'architectes avec des esquisses ou des dessins d'études renferment une valeur esthétique qui facilitera la communication au grand public (fig. 2). Par contre, un dossier d'architecte possède le défaut de ses qualités : parmi tous les documents, il peut être difficile d'identifier correctement les phases du projet concernées par les plans que l'on consulte et savoir si ce dernier a réellement été exécuté<sup>6</sup>.

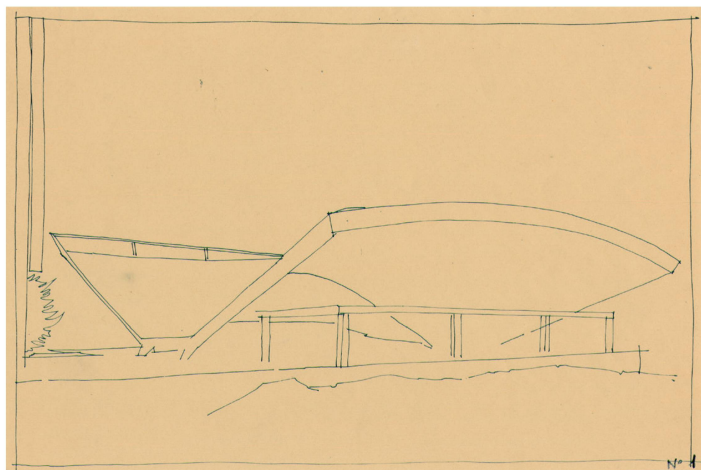
N'oublions pas le troisième type d'archives, qui va gagner en importance au cours du XX<sup>e</sup> siècle et que, dans le cadre de cet article, nous nous limiterons à mentionner : celles qui découlent des textes législatifs qui encadrent toujours plus strictement la construction, comme par exemple dans le domaine de l'aménagement du territoire<sup>7</sup>.

## ÉVALUATION ET CONSERVATION

Durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, un projet de construction conduisait à la production d'un nombre restreint de documents. Les archives d'un architecte majeur tel que Frank Lloyd Wright peuvent être parcourues en 25 000 dessins. En 1979, le nombre de plans de Piano et Rogers pour le seul Centre Georges Pompidou montait à 200 000. Bien que parallèlement le nombre d'institutions qui collectent des archives d'architecture ait également augmenté au niveau mondial, celles-ci sont arrivées rapidement au bout de leurs capacités après seulement quelques années d'activité<sup>8</sup>.

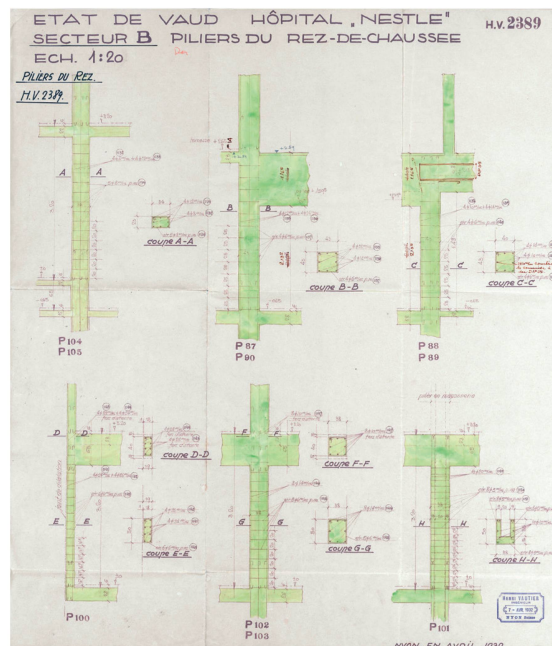
Pensons aussi au fait que la construction et l'entretien d'un bâtiment génère des quantités importantes de plans dits « techniques », couvrant un champ très large, du génie civil aux conduites ou au réseau électrique. Dans le domaine hospitalier, ces documents peuvent comporter une valeur historique importante puisqu'ils témoignent de l'adaptation de la gestion de l'hôpital dans le but d'améliorer la santé des patients<sup>9</sup>. Par contre, dans le cas des plans de l'électricité d'un bâtiment comme le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), le rapport défavorable entre le volume extrême occupé par ces documents et leur faible valeur d'information intrinsèque conduira probablement à leur élimination<sup>10</sup>.





2 Jean Tschumi, esquisse de l'Aula des Cèdres, 1960? (ACM, fonds Jean Tschumi).

3 Georges Épitoux, Hôpital Nestlé, détail des ferrillages du Secteur B, piliers du rez-de-chaussée, avril 1932 (ACV, SB 233/132.16557/3I).



Il est donc devenu évident que l'on doit abandonner l'idée d'archives exhaustives. Mais alors, sur quels critères réaliser la sélection?

Lorsqu'on lit la littérature spécialisée, on découvre qu'il est déconseillé de procéder à des sélections en fonction des besoins de la recherche, au risque de limiter énormément les potentiels d'utilisation des archives. Il est recommandé d'avoir une vue d'ensemble des acteurs de la construction et des tâches qu'ils accomplissent, ce que le jargon professionnel nomme «la macro-évaluation»<sup>11</sup>. Avec cette vue globale, il s'agit d'éviter de se retrouver avec une collection de dossiers documentant des bâtiments, dans le but d'obtenir au contraire des archives qui, au sein d'un réseau de signification les reliant avec des auteurs et des sources d'archives complémentaires, témoignent plus largement de l'activité de construire dans un territoire à un instant donné.

Un problème se pose : qui fournit cette vision d'ensemble? Qui décide des critères de sélection qui en découleront? Dans le cas du traitement des fonds SB 233 et SB 285, l'un des axes a été de se concentrer sur la valeur historique et architecturale des bâtiments établie par le Recensement architectural du canton de Vaud. Ce choix se fonde essentiellement sur les «Principes pour l'établissement d'archives documentaires des monuments, des ensembles architecturaux et des sites»<sup>12</sup>, afin de doter les objets patrimoniaux des outils nécessaires à leur compréhension et conservation.

Par exemple, pour un édifice en note 2 au Recensement architectural comme l'Hôpital Nestlé (arch. Georges Épitoux, 1933 – fig. 1)<sup>13</sup>, dans une Cité hospitalière où les constructions, fréquemment remaniées, n'ont généralement pas conservé leur substance d'origine, il paraît évident que la conservation d'un dossier aussi complet que possible soit importante pour appuyer la conservation du bâtiment (fig. 3).

Pour le fonds SB 285, l'élimination de documents basée sur ce critère de valeur n'a concerné qu'une annexe de l'Asile Baud à Apples, ainsi qu'un chalet avec garage construit au XX<sup>e</sup> siècle au Sépey. En effet, étant donné que les bâtiments concernés par ce versement étaient en grande majorité compris dans les notes 1 à 3 du Recensement architectural, il n'y a eu que très peu de sélection.

## LES PLANS DE L'ANCIEN SERVICE DES BÂTIMENTS

### IDENTITÉ DU PRODUCTEUR

De 1803 à ce jour, l'unité qui s'occupait et s'occupe toujours de la construction et de l'entretien du patrimoine immobilier cantonal a changé de département sept fois avant de rejoindre l'actuel Département des finances et



des relations extérieures (DFIRE) sous le nom de Division Architecture et Ingénierie, devenue depuis janvier 2019 Direction de l'architecture et de l'ingénierie. Ces mouvements ont été fréquents au courant du XIX<sup>e</sup> siècle, de concert avec les nombreuses modifications des lois d'organisation du Conseil d'État et de constitutions au sein du Canton fraîchement créé<sup>14</sup> (**annexe 1**).

Pour le secteur qui nous intéresse, ces changements témoignent aussi d'une évolution constante de la gestion des constructions et de l'entretien des bâtiments. En effet, simultanément aux mutations départementales, la cellule «architecture et ingénierie» a vu sa structure se complexifier au gré de compétences ajoutées et des besoins spécifiques, en poursuivant et en intensifiant cette tendance tout au long du XX<sup>e</sup> et du début du XXI<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. Elle va acquérir le nom «Bâtiments de l'État» en 1862, en même temps qu'elle intègre le Département des travaux publics nouvellement créé, en gardant durablement cette appellation et sa place au sein dudit département jusqu'en 1997<sup>16</sup>.

L'État de Vaud étant propriétaire d'un nombre important d'édifices à haute valeur historique et/ou architecturale<sup>17</sup>, ceux-ci étaient pris en charge par les inspecteurs des bâtiments du Département des travaux publics, appelés ensuite architectes de l'État. Par la suite, cette compétence a été dévolue pendant plus d'un demi-siècle au Département de l'intérieur et des cultes; elle est retournée au Département des travaux publics sous la houlette du Service des bâtiments, à la suite de l'adoption en 1969 de loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites<sup>18</sup>.

## SITUATIONS IMMOBILIÈRES, SITUATIONS DOCUMENTAIRES

À travers les documents produits par le Service des bâtiments, il est possible de se rendre compte que le patrimoine immobilier de l'État de Vaud n'a pas une situation figée, mais qu'il évolue constamment à travers le temps en fonction des besoins spécifiques et des priorités de chaque période.

Pendant le travail de traitement archivistique des plans, il n'a pas toujours été aisé de situer les bâtiments sur la carte, car plusieurs d'entre eux n'appartenaient probablement plus depuis longtemps à l'État. Pour les bâtiments qui n'existent plus, il a été plus facile de comprendre qu'ils avaient été détruits dans le cas où un autre édifice est venu les remplacer: par exemple, l'ancien pénitencier de Béthusy, construit par Adrien Pichard et remplacé en 1937 par le Collège cantonal classique conçu par Charles Thévenaz, devenu à partir de 1956 collège secondaire. Par contre,

dans de très rares cas, il a été difficile de comprendre si un bâtiment existait encore sans effectuer des recherches historiques supplémentaires. Pour tous ces cas de figures, les dessins des bâtiments ne constituent donc plus qu'une mémoire du territoire et des mouvements immobiliers de l'État.

Pour ceux qui ont connu une mutation foncière avant la fin du XX<sup>e</sup> siècle (soit vendus, soit acquis par l'État), il est possible que la documentation graphique ne soit pas complète, dans la mesure où sa transmission de l'ancien au nouveau propriétaire ne se produisait pas forcément de manière intégrale et systématique. Par contre, il y a des constructions qui ont toujours appartenu à l'État et qui lui appartiennent encore aujourd'hui. C'est le cas pour un bon nombre de bâtiments pour lesquels il y a eu très peu de mutations foncières, en particulier pour les hôpitaux et les écoles, qui possèdent une couverture documentaire très étendue et complète.

En dépit des opérations de vente survenues ces deux dernières décennies ou des projets de vente en cours, les cures ont aussi fait longtemps partie de cette tranche immobilière stable, en principe comme habitation des pasteurs, puis comme objet de location, restant entre les mains de l'État pour leur valeur d'ensemble exceptionnelle d'un point de vue historique et architectural<sup>19</sup>. Leurs plans archivés constituent également une richesse documentaire remarquable, en formant pour le fonds SB 285 la tranche de plans la plus volumineuse (voir plus loin).

## APPRÉCIATION DES CONTENUS DES DEUX FONDS DE PLANS

Avant le début du traitement des plans en vue de leur versement aux ACV, il n'existait ni de classement systématique à l'intérieur des lots ni d'inventaire, rendant difficile une appréciation globale de leur volume et de leur substance.

Le fait d'avoir créé deux fonds distincts tient à la fois à des raisons institutionnelles et de logistique. Les documents qui constituent le fonds SB 233 avaient déjà été extraits du classement du Service des bâtiments au début des années 1990, à l'occasion de la reprise de la gestion du parc immobilier des secteurs hospitalier et de la recherche par les institutions cantonales concernées (Hôpital cantonal et Université). Toutefois, par manque de place au sein de ces institutions, les plans sont restés au Service des bâtiments. Lors de la préparation du projet global de versement des plans historiques aux ACV, il a été décidé de commencer le traitement avec les documents des anciens Hospices



4 Troisième Conférence des Travaux publics romands à l'Hospice du Simplon, 1<sup>er</sup> février 1910 (ACV, SB 285/0.08/2).

cantonales sous la forme d'un projet-pilote. Ces derniers formaient un ensemble clos et plus petit que le reste de la série de documents graphiques du Service des bâtiments. Quant aux édifices pénitentiaires antérieurs à 1980, ils ont été classés et inventoriés, mais pas versés au fonds SB 285, ceci pour les raisons de sécurité et de réserve que le domaine carcéral exige<sup>20</sup>.

D'une manière générale, les plans sont complémentaires au premier fonds de plans versé aux ACV<sup>21</sup> et sont corrélés aux dossiers administratifs qui ont été versés aux ACV en plusieurs étapes à partir de 1965<sup>22</sup>. Dans le fonds SB 285 sont aussi conservés des documents hétérogènes, qui ne forment pas un ensemble organique<sup>23</sup>, ainsi que divers documents photographiques (fig. 4)<sup>24</sup>.

D'un point de vue matériel, tous les types de plans sont représentés au niveau des fonds : plans d'architectes, de génie civil, d'installations techniques, de détail, plans de situation pour une commune ou pour un site, aménagements extérieurs, etc. Ainsi nous avons un panorama très complet des types de support et des techniques de dessin, allant des méthodes de reproduction classiques (papier, carton, calques, dessins à l'encre de chine, plans aquarellés, etc.) à celles plus modernes (cyanotypes, communément appelés « plans bleus », calques en polypropylène, etc.).

Quant aux objets illustrés dans les plans, nous en proposons une présentation par fonds, en ordre d'importance numérique des groupes/catégories de bâtiments. Suivra en dernier une synthèse inhérente aux architectes, ingénieurs et autres intervenants qui ont produit les documents.

## Les anciens Hospices cantonaux (fonds SB 233)

L'ensemble de l'Hôpital cantonal, cœur historique de la Cité hospitalière de Lausanne, présente le plus grand nombre de bâtiments documentés dans le fonds. Les plans illustrent soigneusement le développement de l'ancien hôpital, à partir du premier bâtiment inauguré au Champ de l'Air en 1883, jusqu'aux édifices plus grands et fonctionnels pour répondre aux besoins de la population et à ceux des techniques médicales de plus en plus spécialisées. Ils sont construits le long de la rue du Bugnon et de l'avenue Decker, inspirés, entre autres, par le mouvement de l'architecture moderne, dont l'Hôpital Nestlé (arch. Georges Épitaux, 1930-1935 – fig. 1) et l'Institut d'anatomie pathologique et sa chapelle (arch. Aloïs Chappuis et Marcel Mayor, 1937-1942)<sup>25</sup> en sont des exemples très éloquentes.

Dans le groupe de la Cité hospitalière on trouve aussi les plans de bâtiments qui ont disparu : Maternité et Clinique infantile, Hôpital Sandoz, Pavillon Bourget.

Dans les autres domaines liés aux anciens Hospices, le fonds conserve les lots de plans d'institutions psychiatriques (hôpital de Cery à Prilly et hôpital psychiatrique de Prangins), de soins thermaux (Établissement thermal de Lavey-les-Bains), d'établissements médico-sociaux (Asile de la Rosière et Asile Soerensen à Gimel, à ce jour réunis en une seule gestion), d'un ensemble viticole formé par une maison d'habitation et par un appendice ayant servi à abriter le pressoir et la cave (Cave des hospices de Villeneuve, constituée pour créer un revenu aux caisses de l'Hôpital cantonal par la vente du vin) et deux autres ensembles isolés (pavillon du secrétariat vaudois de la tuberculose à Epalinges et montagne du Bauloz à Chésereux).

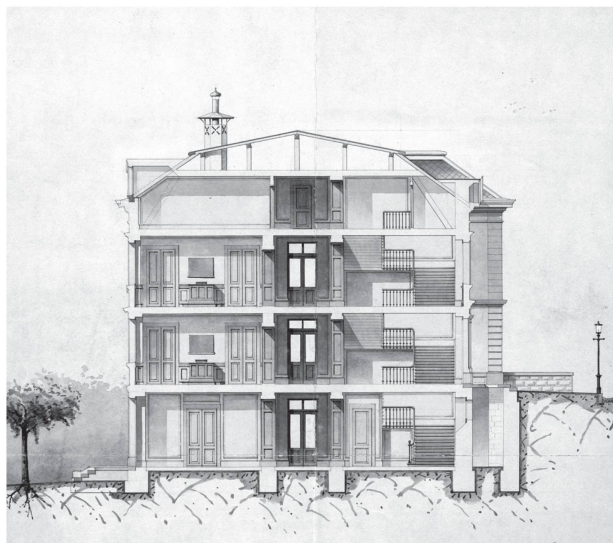
## L'ensemble de l'ancien Service des bâtiments

### (fonds SB 285)

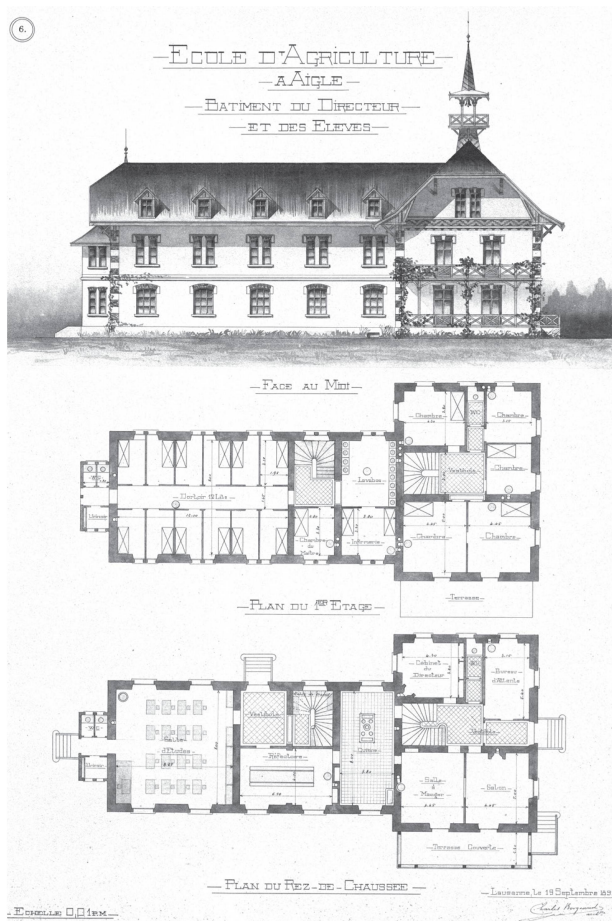
Presque la moitié des édifices illustrés dans les plans du fonds sont des cures<sup>26</sup>. Il est à noter que le nombre total des lots, 145, documente pratiquement tout l'ensemble des cures que l'État gérait jusqu'en 2012 (155), moment où une première vente venait d'être achevée. Les plans des bâtiments scolaires du canton, également très nombreux, concernent des sites sis à Lausanne (différents gymnases, hautes écoles professionnelles, etc.) et en dehors de la ville (écoles d'agriculture).

Une bonne partie des constructions documentées n'a jamais fait ou ne fait plus partie du patrimoine immobilier de l'État. Il s'agit de bâtiments qui couvrent toutes sortes d'affectations (églises, collèges, anciens bâtiments





5 Ancien Collège Galliard à Lausanne (place de Chauderon) devenu École de commerce et annexe de l'École d'ingénieurs avant sa démolition, coupe, 1903 (ACV, SB 285/132.04).



6 École d'agriculture, projet de Charles Borgeaud, 1897 (SB 285/1.571).

militaires, anciens domaines seigneuriaux ou liés au domaine rural), dont la moitié présente un intérêt historique marqué. Ils appartiennent aujourd'hui à des communes ou à des privés, en moindre mesure à des institutions d'intérêt public ou paroissiales. Une vingtaine d'édifices sont situés à Lausanne, dont une bonne partie à la Cité. Dans le groupe lausannois, figurent aussi le Palais de Rumine et le Tribunal de Montbenon, tous deux propriétés de la commune de Lausanne.

Les églises qui relèvent de l'État sont toutes classées Monument Historique. Les lots correspondants présentent, entre autres, des plans des premières interventions de restauration documentées de la fin du XIX<sup>e</sup> et du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle; une partie d'entre eux contiennent aussi des documents pour la restauration des parties décoratives (peintures murales, vitraux, etc.). Parmi d'autres bâtiments à valeur historique et architecturale nous comptons les édifices liés à la culture et aux sites d'intérêt archéologique, avec d'une part les musées, les bibliothèques et les centres culturels, de l'autre, les tours médiévales, les sites archéologiques et les ruines. À cela s'ajoutent les bâtiments institutionnels, en particulier l'ancienne salle du Grand Conseil et le château Saint-Maire à Lausanne.

Suivent par importance numérique les bureaux de l'administration cantonale, peu nombreux comparés au parc immobilier actuel, bon nombre d'édifices administratifs étant de construction récente, ainsi que des immeubles locatifs divers.

Dans le fonds on trouve aussi un peu plus de 300 plans pour une douzaine de bâtiments qui n'existent plus<sup>27</sup> (fig. 5) et un lot de documents qui se réfère à un projet jamais réalisé, celui de Charles Borgeaud pour une école d'agriculture à Aigle, dans le domaine des Salines (fig. 6).

On relève également des plans de situation de communes (Avenches, Lausanne et Moudon), souvent en lien avec des projets d'aménagement des espaces publics extérieurs ou de refonte de plans directeurs et d'extension (fig. 7-8); un lot de plans de l'ancienne gravière de Bioley-Orjulaz, toujours de propriété cantonale.

Une partie des bâtiments qui figuraient à la liste du patrimoine immobilier de l'État au moment du traitement des plans, ne sont pas illustrés par les documents. Il s'agit pour l'essentiel d'édifices utilitaires de petite taille ou ruraux, tels des dépendances des cures (fours, bûchers, remises, garage, locaux de citernes, etc.), des maisons paysannes, des chalets d'alpage, des refuges, des dépôts de cantonniers, etc.<sup>28</sup>





René Bonnard (1882-1949), Jack Cornaz (1886-1974), Jacques Favarger (1889-1967), Jean Tschumi (1904-1962), pour ne citer que quelques-uns parmi les mieux étudiés.

Le même discours vaut aussi pour les ingénieurs (env. 12% de noms) en génie civil ou spécialisés dans des branches particulières de la construction, parmi lesquels il ne manque pas de personnalités de marque pour le pays. Sans prétendre être exhaustifs, voici quelques noms de premier plan : Samuel de Mollins (1845-1912), ingénieur civil et concessionnaire du système Hennebique à Lausanne; Louis Zwahlen père (1857-1919) et son fils homonyme (1883-1952), ingénieurs, industriels, serruriers et constructeurs; les ingénieurs associés Louis de Vallière (1868-1952) et Albert Simon (1870-1945); Henry Lossier (1878-1962), ingénieur civil très actif également dans la recherche sur les structures, leur résistance et leurs matériaux; Alfred Stucky (1892-1969), docteur ès sciences techniques et ingénieur conseil; les célèbres ingénieurs Sarrasin, Alexandre (1895-1976) et son fils Philippe (1932-2016); François Panchaud (1906-1973), ingénieur conseil et professeur à l'EPFL, actif dans la recherche sur les éléments préfabriqués. Ce dernier a également travaillé avec Jean Tschumi sur l'emblématique projet de l'Aula des Cèdres à Lausanne, dans une collaboration « architecte-ingénieur » très significative au vu de l'audace du projet (**fig. 2**).

Quant aux géomètres, qui constituent à peu près le 20% des auteurs des plans, leur rôle a été essentiellement celui de mesureur<sup>34</sup>. La plupart du temps ils avaient leur bureau dans le district dans lequel ils étaient actifs. Certains ont également fait partie, durant leur carrière, de la Direction cantonale du cadastre et présidé les sociétés professionnelles de la branche, comme par exemple Pierre Deluz (1903-1965).

Parmi les entreprises de construction et les experts techniques (installations diverses, chauffagistes, etc.) nous retrouvons également des noms célèbres, tant au niveau suisse qu'international. Ils ont été en particulier mandatés dans le domaine hospitalier, ce dernier étant étroitement lié aux technologies de pointe en constante évolution: les Ateliers de construction d'Oerlikon, fondés en 1876 par Peter Emil Huber-Werdmüller (1836-1915) et pour laquelle travaillèrent aussi les ingénieurs Charles Eugen Lancelot Brown (1863-1924) et Walter Boveri (1865-1924); l'entreprise Schaefer Medical, fondée en 1892 par Maurice Schaefer. Pour les installations de chauffage de bâtiments de tous genres, nous retrouvons à plusieurs reprises la maison Sulzer Frères, active dès 1836.

Moins nombreux en raison de leurs compétences ciblées, nous retrouvons parmi les documents inhérents à la restauration et la valorisation des bâtiments classés monuments

historiques les noms bien connus d'experts dans la conservation du patrimoine: Albert Naef (1862-1936), Otto Schmid (1873-1957), Louis-Frédéric Bosset (1880-1950), Edgar Pelichet (1905-2002), Claude Jaccottet (1915-2000), Pierre Margot (1922-2011), André Rapin (1927-2007), Hans-Rudolf Sennhauser (\*1931). Enfin, on distingue également des noms d'artistes et d'artisans: des artistes peintres comme Otto Alfred Briffod (1869-1918), et Ernest Correvon (1873-1965), des verriers comme Clement Heaton (1862-1941), Alexis Guignard (1881-?) avec Jean Schmit (?-?), Pierre Chevalley (1926-2006), ou encore un facteur d'orgue, Theodor Kuhn (1865-1925).

## EN GUISE DE CONCLUSION

Le traitement et l'inventaire de ces deux fonds de plans ont demandé d'importantes ressources et un grand investissement de la part de nombreuses personnes. Au final, les instruments de recherche, avec leurs défauts évidents, présentent d'indéniables qualités: ils existent, sont publiés en ligne et fournissent par eux-mêmes d'importantes informations sur l'activité de l'État de Vaud en tant que bâtisseur, ainsi que sur les protagonistes de la construction sur l'arc de plus d'un siècle d'histoire. S'agissant des archives de l'un des principaux propriétaires fonciers de Suisse, elles constituent un ensemble dont l'importance dépasse les frontières cantonales. Le but principal du travail lié aux fonds SB 233 et SB 285 a ainsi été atteint, car ceux-ci, désormais accessibles, viennent enrichir le patrimoine documentaire des archives d'architecture en Suisse<sup>35</sup>.

En dernier lieu, nous souhaitons également par cet article interpellier les chercheuses et les chercheurs. Car notre démarche comporte un défaut majeur par rapport aux recommandations en la matière. Par nature, elle se limite au périmètre défini par les missions de notre employeur, l'État de Vaud. Il nous a de ce fait manqué une stratégie documentaire, réalisée sur le mode collaboratif<sup>36</sup>, à l'échelle du territoire vaudois voire de la Suisse romande, qui nous aurait fourni un cadre de référence. Bien sûr, cela relève pratiquement de l'utopie. Mais il est nécessaire que le débat sur les archives de la construction franchisse les frontières institutionnelles et des disciplines. Ces archives n'arrivent pas par miracle sur la table du public: le cheminement est long et compliqué. Il nécessite également l'implication d'un grand nombre de personnes, qui toutes doivent être convaincues des bénéfices de la diffusion auprès du plus grand nombre, en écartant la tentation de garder ces trésors pour elles-mêmes.

## ANNEXE 1

Tableau synoptique de l'évolution de l'organisation du service constructeur de l'État de Vaud

De	À	Département – services/sections	Titre du responsable de service/section	Nom, dates d'activité
1798	1814	République Helvétique, Département de l'intérieur		
			Responsable des ponts et des chaussées	Abram-Henri Exchaquet, env. de 1798 à 1801
			Inspecteur général des ponts et des chaussées	idem, dès 1801 ; † en 1814
1814	1845	Département militaire		
			Inspecteur adjoint des ponts et des chaussées (secondé par des voyers ou sous-inspecteurs des bâtiments):	
			Inspecteur des bâtiments (1813-1823)	Henri Perregaux, 1814-1818, cathédrale dès 1825
				Adrien Pichard, 1819-1823
			Inspecteur des bâtiments de l'État (1824-1862)	<i>idem</i> , 1824-1834
				Achille de la Harpe, 1835-1836
				Henri Boisot, 1837-1847
				vacant, 1847-1854
1846	1861	Département militaire et des travaux publics		
			Inspecteur des bâtiments de l'État	David Braillard, 1855-1861
1862	1884	Département des travaux publics		
1862	1869	– Bâtiments de l'État	Architecte des bâtiments de l'État	<i>idem</i> , 1862-1869
1870	1887, 1884		Inspecteur des bâtiments de l'État	<i>idem</i> , 1870-1884
1870	1877	— Section ordinaire (entretien)	Inspecteur ordinaire des bâtiments	François Sudheimer, 1874-1877
1870	1884	— Section extraordinaire (constructions)	Architecte de l'État et de la cathédrale	Henri Assinare, 1874-1884, cathédrale dès 1879
1887, 1884	1902	Département de l'agriculture et du commerce		
1877, 1884	1902	– Bâtiments de l'État	Inspecteur des bâtiments de l'État	David Braillard, 1877-1884
1877	1902	— Section ordinaire (entretien)	Inspecteur ordinaire des bâtiments	François Sudheimer, 1877-1884
1884	1902	— Section extraordinaire (constructions)	Architecte de l'État et de la cathédrale	Henri Assinare, 1884-1891; cathédrale 1891-1899
				Paul Charton, 1891-1895
				Jules Simon, 1895-1902; dès 1899: cathédrale
1902	1997	Département des travaux publics		
1902	1920	– Service des bâtiments de l'État	Architecte de l'État et de la cathédrale	Jules Simon, 1902-1906
			Architecte cantonal et de la cathédrale	Eugène Bron, 1906-1920
1921	1962	Idem, ajout de nouvelles compétences et réorganisation, en particulier:	Architecte cantonal et de la cathédrale, chef de service	idem, 1921-1936
				Edmond Virieux, 1936-1960
1948	1962	— Bureau du plan d'extension	Directeur de bureau	Jean Vautier, 1948-1961
			<i>idem</i>	Claude Wasserfallen, 1961-1962
			<i>idem</i>	vacant, 1963



1962	1972	– Service des bâtiments et de l’urbanisme	Architecte cantonal et chef de service	Jean-Pierre Vouga, 1962-1972
		— Office des bâtiments	Chef de l’office (architecte)	vacant, 1963
				Albert Girardier, 1964-1972
		— Office de l’urbanisme	Chef de l’office (architecte)	Claude Wasserfallen, 1963-1972
1972	1998	– Service des bâtiments	Architecte cantonal	Jean-Pierre Dresco, 1972-1998
1973	1998	— Section études et réalisations / constructions	Chef de section	...
1973	1998	— Section travaux / travaux et énergie	Chef de section	...
1998	...	Dès 1998, Département des infrastructures; dès 2012, Département des finances et des relations extérieures...		

## NOTES

<sup>1</sup> Trois ouvrages nous semblent emblématiques de cette tendance: Conseil international des archives – Section des archives d’architecture, *Manuel de traitement des archives d’architecture, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 2000; Waverly LOWELL, Tawny Ryan NELB, *Architectural records. Managing design and construction records*, Chicago 2005. Le volume de la revue *Comma* consacrée aux archives d’architecture présente par contre un panorama plus complet (*Comma, Revue internationale des archives*, 1, 2009).

<sup>2</sup> Le nombre de plans par fonds est respectivement de 4819 et 10157.

<sup>3</sup> Nous sommes très reconnaissants aux directions respectives de la DGIP et des ACV, sans lesquelles il ne nous aurait pas été possible d’investir les ressources nécessaires à la valorisation de ces archives majeures. Nous tenons à les remercier vivement, ainsi que tous les civilistes et étudiants de l’UNIL pour l’aide précieuse fournie à la réalisation du projet (civilistes: Julien Audemars, Max Henking, Diego Maddalena, Manuel Potterat, Praveen Tampi, Matthias Wirz, Jonatan Bodenmann; étudiant-e-s de l’UNIL au moment du projet: Guillaume Curchod et Roshanak Haddadi).

<sup>4</sup> Pour remédier à ce problème au niveau Suisse, l’Association romande des Archives de la construction moderne s’est constituée en 1992 pour «encourager la collecte, la conservation, l’archivage et la mise en valeur des documents [...] ayant un rapport avec la construction», en se tournant vers «les protagonistes de la construction [...] pour les informer de ses buts et lancer une campagne de recrutement». Voir «L’Association romande des Archives de la construction moderne», in *Ingénieurs et architectes suisses* 14, 1994, p. 255 (elle a été dissoute en 2018), ainsi que les articles de Pierre Frey, cofondateur des Archives de la construction moderne (ACM), sur le même sujet.

<sup>5</sup> Eleonore KISSEL, *Architectural Photoreproductions. A manual for Identifications and Care*, New Castle 1999, Appendix 1.

<sup>6</sup> Ricardo AGAREZ, «“the Gleaners and I”. Architecture in archives», in *Comma* 1, 2009, p. 70.

<sup>7</sup> La loi du 5 février 1941 sur la police des constructions (remplaçant celle du 12 mai 1898) introduit dans le Canton de Vaud les plans d’extension, actuels plans d’affectation (cf. *Recueil des lois et décrets*, tome 137, 1941, p. 78 sqq.). Le Bureau du plan d’extension est créé en 1948 au sein du Service des bâtiments, avant de devenir Office de l’urbanisme en 1962 (AVL, *Annuaire officiel du canton de Vaud*, 1962).

<sup>8</sup> Nicholas OLSBERG, «Documenting Twentieth-Century Architecture: Crisis and Opportunity», in *The American Archivist* 59, 1996, 2, pp. 128-135 (<https://americanarchivist.org/toc/aarc/59/2>, DOI 10.17723/aarc.59.2.987g764618231248).

<sup>9</sup> Par exemple les plans de l’étuve de désinfection de l’Hôpital cantonal (ACV, SB 233/16543/6-8).

<sup>10</sup> Ces archives sont conservées auprès de la Direction des constructions, ingénierie, technique et sécurité du CHUV.

<sup>11</sup> Terry COOK, «Building an Archives: Appraisal Theory for Architectural Records», in *The American Archivist* 59, 1996, 2, pp. 136-143 (<https://americanarchivist.org/toc/aarc/59/2>, DOI 10.17723/aarc.59.2.9016827w6t4271wl).

<sup>12</sup> Texte ratifié la 11<sup>e</sup> Assemblée Générale de l’ICOMOS à Sofia, Bulgarie, octobre 1996 (<https://www.icomos.org/charters/archives-f.pdf>).

<sup>13</sup> Ce bâtiment a également été inscrit à l’Inventaire en date du 12 avril 1999 (voir fiche du Recensement architectural 132.SALB-2).

<sup>14</sup> Gilbert COUTAZ, *Histoire de l’administration cantonale vaudoise: pouvoir exécutif et administratif 1886-1970*, Chavannes-près-Remens 2006, p. 3. Dans l’introduction, G. Coutaz parle de la période cantonale précédant 1886. Pour approfondir le sujet, voir également les travaux de Paul Bissegger sur Henri Perregaux (1785-1850) et Adrien Pichard (1790-1841), deux personnalités qui ont assumé, entre autres, un rôle de pionniers au sein de l’inspection des bâtiments de l’État de Vaud (respectivement, de 1814 à 1818 – dès 1825 architecte de la cathédrale –, et de 1819 à 1823). La monographie sur Adrien Pichard vient de sortir cette année dans la collection de la Bibliothèque historique vaudoise (BHV): Paul BISSEGGER, *Ponts et pensées. Adrien Pichard, 1790-1841, premier ingénieur cantonal*, Lausanne, 2019 (BHV 147). Elle est complémentaire à celle consacrée aux architectes Perregaux, publiée dans la même collection: Paul BISSEGGER, *D’ivoire et de marbre. Les architectes Alexandre et Henri Perregaux ou l’Age d’Or de l’architecture vaudoise, 1770-1850*, Lausanne 2007 (BHV 131).

<sup>15</sup> Pour plus de détails au sujet des évolutions dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, voir *Architecture et patrimoine. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal vaudois de 1972 à 1998*, dir. par Bruno Marchand, Lausanne 2015.

<sup>16</sup> Pour des raisons pratiques, nous appellerons le service constructeur de l’État «Service des bâtiments».

<sup>17</sup> Parmi les bâtiments représentés par les plans du Service des bâtiments, nous en comptons plus de 220 en note 1 et 2 au Recensement architectural (voir les inventaires des fonds SB 233 et 285 à la lumière de la liste des objets classés monuments historiques du 21 août 2018: [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/culture/patrimoine\\_bati/fichiers\\_pdf/OBJETS\\_CLASSES\\_MONUMENTS\\_HISTORIQUES.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/culture/patrimoine_bati/fichiers_pdf/OBJETS_CLASSES_MONUMENTS_HISTORIQUES.pdf)).

<sup>18</sup> Pour un aperçu de l'évolution institutionnelle liée aux monuments historiques et à l'archéologie, voir Denis WEIDMANN, «L'archéologie cantonale», et Eric TEYSSEIRE, «Les monuments historiques», in *Architecture et patrimoine* (cf. note 15), pp. 123-145 et 147-173.

<sup>19</sup> Au sujet de l'appréciation de cet ensemble hors pair, voir les textes de Marcel Blanc, ancien chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports, et de Jean-Pierre Dresco, ancien architecte cantonal, pour la plaquette de la cure de Bottens (Service des bâtiments, *Cure de Bottens*, n° 27, février 1989; [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dinf/sipal/fichiers\\_pdf/27\\_Cure\\_Bottens.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/sipal/fichiers_pdf/27_Cure_Bottens.pdf)).

<sup>20</sup> Les plans sont restés aux archives de la DGIP et ne sont accessibles que sur demande adressée au Service pénitentiaire (SPEN).

<sup>21</sup> Le fonds, qui porte la cote S 34, compte environ trois mille plans répartis dans 116 chemises de grand format et couvre principalement la période de 1795 à 1973. En règle générale, tous les dessins des fonds des plans dont nous parlons possèdent une copie micrographique conservée dans le bureau de l'archiviste de la Direction de l'architecture et de l'ingénierie et aux ACV sous la cote de gestion RMS 3.1986.001.

<sup>22</sup> Cotes des fonds: K IX, 1218/1-398 (1860-1943); S 69 (1925-1977); S 95 (1917-1982); S 96 (1946-1980); SB 276 (1956-2002). Sont également complémentaires les dossiers liés à la gestion de bâtiments de l'État qui rentrent dans la sphère des compétences des monuments historiques et de l'archéologie (voir Archives des Monuments historiques sur la plateforme Davel, en particulier «Zone des sources complémentaires»: <http://www.davel.vd.ch/detail.aspx?ID=2707>).

<sup>23</sup> Pour plus de détails, voir l'inventaire en ligne sur la plateforme Davel, «Documents anciens du Service des bâtiments», cote SB 285/0.01-13 (1871-1980).

<sup>24</sup> Nous signalons que la série des tirages photographiques qui documente les bâtiments de l'État est conservée dans les archives de la DGIP, classée par ordre alphabétique de commune. Au contraire de la série des négatifs, versés en 2019 au fonds SB 285, elle n'est pas encore inventoriée.

<sup>25</sup> Nous signalons que les plans originaux de la chapelle funéraire de l'Institut d'anatomie pathologique, connus au moment du traitement des plans seulement à travers leur copie micrographique, ont été retrouvés récemment et versés en complément au fonds SB 233.

<sup>26</sup> Pour celles qui ont des annexes rurales, leurs dessins ont été le plus souvent rangés dans le même lot que le bâtiment principal, en raison du nombre réduit de feuilles. Dans une bonne partie de cas, les anciennes dépendances ont été transformées au courant du XX<sup>e</sup> siècle pour accueillir de nouvelles affectations (salle de paroisse, garage, etc.).

<sup>27</sup> Pour voir en détail de quels bâtiments il s'agit, effectuer une recherche avec le mot-clé «démoli» dans le fichier PDF de l'inventaire en ligne (<http://www.davel.vd.ch/detail.aspx?id=783894>).

<sup>28</sup> Au moment du traitement des plans, les documents des bâtiments suivants manquaient à l'appel: à Lausanne, Aula des Cèdres (arch. Jean Tschumi, 1961-1962 – manquent les plans définitifs), villa Le Manoir autrefois ancien pensionnat Cuhe (arch. Louis

Bezencenet, 1905) et église de la Mercerie; à Morges, cure dite «des Charpentiers» (arch. John-Henri Foretay, 1862); à Romainmôtier, tour de l'Horloge et maison de l'Arc (pour cette dernière existent uniquement des copies micrographiques des plans); à Vevey, poudrière Nestlé (arch. Marc Franel et Ernest Comte, 1937-1938, existent uniquement des copies micrographiques des plans).

<sup>29</sup> La liste exhaustive des noms peut être demandée aux auteurs du présent article.

<sup>30</sup> Il est intéressant de remarquer que les architectes et/ou leurs bureaux respectifs qui apparaissent dans les inventaires des deux fonds ont été mandatés au maximum 4-5 fois sur l'arc de leur carrière professionnelle. De plus, ceux qui ont réussi à atteindre cette quantité de mandats sont peu nombreux: Charles Borgeaud (1852-1925), Adolphe Burnat (1872-1946), A[rthur?] Lerch (?-?), Robert Pilloud (?-?), Charles Thévenaz (1882-1966).

<sup>31</sup> Le travail d'inventaire ayant été effectué avec des moyens relativement réduits, la priorité a été impartie aux données qui concernent les bâtiments, toujours utiles au service constructeur de l'État pour l'entretien de ces édifices qui font encore partie de son patrimoine immobilier.

<sup>32</sup> Notre travail d'identification s'est basé d'une part sur les documents numériques disponibles en ligne (dossiers ATS déposés aux ACV, DHS, Museris, nécrologies des revues professionnelles, etc.), sur la liste de personnalités locales listées dans l'INSA pour les villes de Lausanne, Montreux et Vevey (respectivement vol. 5, 1990, pp. 241-249, vol. 7, 2000, pp. 22-25 et vol. 9, 2003, pp. 432-435), ainsi que sur quelques publications récentes consacrées à l'architecture vaudoise et à ses bâtisseurs: *Architecture du canton de Vaud 1920-1975*, dir. par Bruno Marchand, Lausanne, 2012; Dave LÜTHI, *Le compas & le bistouri. Architecture de la médecine et du tourisme curatif: l'exemple vaudois (1760-1940)*, Lausanne 2012; *Trajectoires d'architectes vaudois. Douze carrières de constructeurs des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, dir. par Dave Lüthi, Chavannes-près-Renens 2015.

<sup>33</sup> Aux architectes qui ont signé les plans avec leur nom, il faudrait aussi ajouter tous les architectes ou dessinateurs qui se cachaient derrière le tampon «Service des bâtiments», «Office des bâtiments», «Bureau d'études pour la planification hospitalière vaudoise», «Bureau technique de l'Hôpital cantonal» ou encore derrière celui du «B.E.T. [Bureau d'études techniques]».

<sup>34</sup> Leur importance au niveau régional peut être appréciée à l'aune d'autres projets de plus grande envergure qui ont contribué au développement du territoire, comme p. ex. les remaniements parcellaires.

<sup>35</sup> Pour un aperçu des principaux fonds d'architecture en Suisse, voir *Tracés* 132, 2006, 12 (numéro intitulé *Les archives aux oubliettes?*), en particulier Pierre FREY, «Archives d'architecture, l'amnésie institutionnelle», in *Tracés* 132, 2006, 12, pp. 6-8; Joëlle NEUENSCHWANDER FEIHL, «Les archives d'architecture en Suisse. Entre indifférence et mise en valeur. L'exemple des Archives de la construction moderne, École polytechnique fédérale de Lausanne», in *Archives: pour une (re) connaissance de l'architecture. Livre blanc des archives de l'architecture en fédération Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles 2012, pp. 164-170.

<sup>36</sup> OLSBERG 1996 (cf. note 8), p. 131.